



VILLE DE
MILLAS

VILLE DE MILLAS

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

Mise en concurrence pour l'occupation du domaine public
Implantation et exploitation mobilier urbain d'information

Dénomination et adresse de la collectivité :

Mairie de MILLAS Place de l'Hôtel de Ville 66170 MILLAS

Mode de passation

Convention d'occupation du domaine public communal avec mise en concurrence préalable.

Objet

La présente mise en concurrence concerne l'autorisation d'occuper le domaine public en vue de l'installation de mobilier d'information.

Durée

La convention sera conclue pour une durée de 5 ans.

Elle entrera en vigueur à la date de signature de la convention.

Caractéristiques essentielles de la convention

Occupation sous le régime des occupations temporaires et révocables du domaine public régi par l'article L 2122-1 du Code Général des Propriétés des Personnes Publiques.

Le preneur ne pourra pas bénéficier du renouvellement automatique de la convention à son terme.

Pièces du dossier de consultation

Le dossier de consultation comprend le présent avis d'appel à concurrence, le règlement de la consultation ainsi qu'un projet de convention valant cahier des charges.

Il est à retirer en Mairie de MILLAS du lundi au vendredi de 9 h à 13 h et de 14 h à 16h30

Le retrait du dossier est possible par voie numérique en formulant une demande à l'adresse suivante : sg.interim.millas@gmail.com

Modalités de dépôt des candidatures

Le dossier de candidature devra parvenir au plus tard le **vendredi 7 novembre 2025 à 12h** à l'adresse suivante Mairie de MILLAS Place de l'Hôtel de Ville 66170 MILLAS.

L'enveloppe portera la mention « NE PAS OUVRIR – AOT MOBILIER URBAIN D'INFORMATION »

Critères de sélection

- 1 - Qualité esthétique des mobiliers (20 points)
- 2 – Solidité des mobiliers (20 points)
- 3 – Nombre d'affiches d'informations communales prises en charge (20 points)
- 4 – Dispositions prises pour le nettoyage et l'entretien des équipements (20 points)
- 5 – Expériences similaires du candidat (10 points)
- 6 – Capacités financière et professionnelle (10 points)

Renseignements : Pour tout renseignement, les candidats devront adresser un mail au plus tard 8 jours avant la date limite de remise des candidatures à sg.interim.millas@gmail.com.
Une réponse sera alors adressée à tout candidat ayant retiré un dossier.